

Valider-Démarrer : Diagnostic/Qualification - En Accompagnement Renforcé du 18 mars 2026 au 17 avril 2026 à ST ANDRE DE SANGONIS

Plus d'informations sur
www.axents.f

Public : Demandeur d'emploi, Allocataire du RSA, ...

Pré Requis : Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise ; Être disponible pendant la session de formation

Modalités : Contactez AXENTS pour participer à une réunion d'information collective ou individuelle qui sera suivie d'un entretien de candidature : Admission après sélection.

Nombre de places disponibles : 12 personnes

Accessibilité : Selon spécification du registre d'accessibilité - Plus de Renseignement : Fred Nzomono – Directeur -
Référent handicap

Délai : Recrutement ouvert jusqu'à constitution d'un groupe de 12 personnes. Le bénéficiaire est informé de son admission jusqu'à 4 jours avant le début de la prestation.

Lieu de formation : AXENTS – Sydel Pays Cœur d'Herault Novel.id ,1 Rue du Moulin à huile
34725 Saint-André-de-Sangonis

Objectif de l'accompagnement renforcé

Contenu Pédagogique

- ≡ L'étude de marché
- ≡ L'environnement de l'entreprise
- ≡ Les aides et financements à la création d'entreprise
- ≡ Stratégie commerciale
- ≡ Choix des statuts : juridique, social et fiscal,
- ≡ Protection Sociale des Indépendants,
- ≡ Pilotage de projet
- ≡ Approche comptable et organisation,
- ≡ Gestion de son entreprise,
- ≡ Designer son projet avec un impact positif sur la Société et l'Environnement
- ≡ L'informatique des outils de gestion d'entreprise
- ≡ Prévisionnel financier et tableaux de bord,
- ≡ Pitch du projet devant des financeurs.

Modalités d'évaluation

- ≡ Bilans individuels à mi-parcours et bilan collectif
- ≡ Evaluation du dossier projet
- ≡ Présentation du projet devant un jury de financeurs
- ≡ Test BCAE (posture entrepreneuriale)
- ≡ Test PIX (compétences numériques)

Méthodologie pédagogique

Les porteurs de projet se forment dans un cadre matériel idéal.

- ≡ Possibilité de restauration sur place ou à proximité,
- ≡ Espace informatique équipé (Internet et imprimante).

Les porteurs de projet progressent grâce à une méthodologie dynamique et adaptée à l'autonomie de chacun et qui facilite l'acquisition des compétences.

- ≡ Apprendre en groupe pour mieux avancer sur son projet,
- ≡ Des modules en groupe complet et en petit groupe,
- ≡ Des ateliers de simulation pour apprendre à réaliser son prévisionnel financier et ses tableaux de bord,
- ≡ Apprendre dans un contexte de mise en situation – fil rouge projet
- ≡ Du temps pour vos enquêtes ou recherches sur le terrain,
- ≡ Présentation (pitch) devant des financeurs,
- ≡ Entretiens informels et formels avec nos conseillers présents sur le site,
- ≡ Bilan d'évaluation en individuel et collectif,
- ≡ Mise à disposition des questionnaires de satisfaction
- ≡ Mise à disposition de supports pédagogiques, de feuilles d'émargement et d'une attestation de fin de formation,
- ≡ Suivi après formation jusqu'à 3 ans,
- ≡ Possibilité de suivi post création jusqu'à 3 ans.

- ≡ Formaliser son plan d'affaires : étude de marché - Prévisionnel

142 heures d'accompagnement Renforcé
financées par la **Région Occitanie et l'Europe (FSE)**

En 2025

92 % des candidats affirment être satisfaits

place de l'opération intitulée « Valider-Démarrer : Diagnostic/Qualification du projet en Accompagnement Renforcé » animée par AXENTS

AXENTS - 126 square de Corte - 34080 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 10 80 77 – Fax : 04 67 10 83 20 – site : axents.fr - Courriel : contact@axents.fr

Association enregistrée sous le n°W343005290 - SIRET : 384 476 966 00062- APE : 7022 Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°91340777534, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Nos résultats :

– 2025 : 39 stagiaires (23 femmes – 16 hommes)

- ≡ 11 créations finalisées dans les 6 mois après la formation
- ≡ Dont 63 % des créations faites par des femmes.
- ≡ 38% en situation de sortie positive (création, en emploi ou autre formation) 6 mois après la formation

– 2024 : 41 stagiaires (22 femmes – 19 hommes)

- ≡ 4 créations finalisées dans les 6 mois après la formation
- ≡ Dont 50 % des créations faites par des femmes.
- ≡ 12% en situation de sortie positive (création, en emploi ou autre formation) 6 mois après la formation

– 2023 : 38 stagiaires (24 femmes – 14 hommes)

- ≡ 11 créations finalisées dans les 6 mois après la formation
- ≡ Dont 45 % des créations faites par des femmes.
- ≡ 53% en situation de sortie positive (création, en emploi ou autre formation) 6 mois après la formation

– 2022 : 34 stagiaires (27 femmes – 7 hommes)

- ≡ 11 créations finalisées dans les 6 mois après la formation
- ≡ Dont 63 % des créations faites par des femmes.
- ≡ 55% en situation de sortie positive (création, en emploi ou autre formation) 6 mois après la formation

.

Inscription : Secrétariat AXENTS au 04 67 10 80 77 pour un rendez vous

Moyennant un financement au titre du fonctionnement et comprenant un cofinancement de l'Europe, la Région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée participe à la mise en place de l'opération intitulée « **Valider-Démarrer : Diagnostic/Qualification du projet en Accompagnement Renforcée** » animée par AXENTS

AXENTS - 126 square de Corte - 34080 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 10 80 77 – Fax : 04 67 10 83 20 – site : axents.fr - Courriel : contact@axents.fr

Association enregistrée sous le n°W343005290 - SIRET : 384 476 966 00062- APE : 7022 Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°9134077534, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »